

Compte-rendu des délibérations

Séance du 23 Mai 2016

L' an 2016 et le 23 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances, à la SALLE POLYVALENTE sous la présidence de LENOIR Daniel, Maire.

Présents : Mmes : BESSÉ Marie-Françoise, CHAILLOU Laëtitia, CHOINET Patricia, DE MEIJER Nathalie, DRIEU Brigitte, LESAULNIER Régine, PERRIER Raymonde, VAUCHOT Sophie, MM : BRÉHIN Éric, CHOPIN Yannick, CHURIN Denis, DUVAL Jean-Claude, GRANDIN Jean-Jacques, LENOIR Daniel, PEZARD Sébastien, PRINCE Michel, ROULAND Michel, SOUTIF Guy

Excusés ayant donné procuration : Mmes : FRESSIER Elisabeth à M. DUVAL Jean-Claude, GAIGNARD Bernadette à Mme PERRIER Raymonde, TREINEN Renée à M. SOUTIF Guy, M. CAILLAUD Pascal à M. LENOIR Daniel

Excusé : M. BULLOT Ludovic

Mmes BESSÉ, VAUCHOT et DE MEIJER sont arrivées à 20h30 après l'approbation du compte-rendu.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 18

Date de la convocation : 17/05/2016

Date d'affichage : 17/05/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en SOUS PREFECTURE DE LA MAYENNE
le : 26/05/2016

et publication ou notification
du : 30/05/2016

A été nommé secrétaire : Mme CHAILLOU Laëtitia

Objet des délibérations adoptées à l'unanimité

Monsieur le Maire fait en préliminaire approuver le compte rendu de la séance du 25 avril 2016 : pas d'objection sur le contenu.

Monsieur le Maire accueille les enfants membres du conseil municipal des jeunes et adresse ses remerciements aux enseignants des 2 écoles ainsi qu'à l'ensemble des élus qui participent à ce projet et notamment Mme DRIEU, adjointe au maire.

Mme DRIEU, après avoir remercié Mme PILON, agent communal en charge de ce dossier, rappelle brièvement l'historique de la mise en place de ce conseil municipal des jeunes. Elle indique que les enfants, depuis leur élection, ont travaillé en 4 commissions qui ont été définies en fonction des idées qui avaient émergées lors de la campagne électorale.

Les représentants de chaque commission présentent ensuite leurs projets :

- Commission bâtiments-jeux : proposition de déplacement du skate-parc à la Plaine d'aventures et ajout de 2 modules complémentaires pour des montants respectivement de **800 € et 900 €**. La commission, propose également, dans un second temps la création d'une structure de jeux de type « city-parc ».
- Commission travaux : ~~souhait de création d'un chemin pédestre à la « Couperie brulée »~~ avec implantation de panneaux pédagogiques relatifs à la faune et la flore, implantation de nichoirs à oiseaux, hôtel à insectes, arbre à papillons,..... Souhait de mettre des plantes entre le chemin piétonnier et le chemin semi-routier. Les plantations et aménagements pourraient être faits par les espaces verts et les enfants des écoles ou pendant les TAP ou les centres de loisirs. Le coût estimé serait compris entre **12000 € et 20000 €**. Ce sentier serait plus sécurisant que le centre-ville et permettrait de relier les pistes cyclables entre elles.
- Commission environnement : proposition d'organisation d'une matinée nettoyage de la ville, le **samedi 11 juin 2016 de 10h à 12h**. Le rendez-vous est fixé à la fontaine et des affiches ont été préparées. En fonction du nombre de personnes présentes, différents groupes seront organisés. M. ROBINET a participé activement à cette commission.
- Commission animation : proposition de projection du film « Charlie et la chocolaterie » le **24 septembre 2016 à 20h30 à la salle polyvalente** avec l'association Atmosphères 53. Le budget de **700 € à 1000 €** ne pouvant pas être équilibré par les entrées, la commune sera sollicitée pour une aide dans le cadre de ce projet.

Mme DRIEU indique ensuite que pour parfaire la sensibilisation des enfants à la citoyenneté il est prévu d'organiser, pour les CM1 et CM2 des 2 groupes scolaires, une sortie le **20 juin 2016** dans plusieurs instances publiques à Laval (le Conseil Départemental de la Mayenne, l'hôtel de ville, la Préfecture et les Archives départementales).

M. LENOIR, souligne le travail et le sens des responsabilités qui ont conduit les travaux des différentes commissions dans la mesure où les propositions ont pour but d'apporter de la satisfaction à l'ensemble de la population.

Il indique que ces propositions vont être soumises au conseil municipal des adultes et travaillées par les commissions compétentes et que les élus essaieront de leur donner satisfaction, même si certaines propositions seront peut-être amendées.

I - TRAVAUX-URBANISME

- Effacement de réseaux rue des Lauriers :

Après avoir rappelé que par délibération du 29 mars 2016, le conseil municipal avait refusé le projet d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue des Lauriers en raison de l'augmentation des financements proposés par le SDEGM, Monsieur le Maire présente la nouvelle proposition du SDEGM concernant la participation de la commune qui est validé par les conseillers municipaux :

- réseaux d'électricité : 45 529 € H.T.
- réseaux de télécommunication - Option A : 31 843 € H.T.
- éclairage public lié à l'effacement : 13 875 € H.T.

II - GESTION FINANCIÈRE

- Mise à disposition précaire de terrain pour l'année 2016 :

Le conseil municipal a autorisé l'occupation à titre précaire de terrains suivant :

Exploitant	Parcelle	Prix
M. Jean-Luc BOURG	C945	32 €
M. Claude BUCHET	B531	168 €
Mme Arlette BEUCHER	E975 et A670	90 € (130 €/ha)
M. Daniel HIRON	D648, F477p, F114	319.60 € (100 €/ha)
M. Bertrand RAIMOND	F112	59 € (100 €/ha)

- Vente d'herbe pour l'année 2016 :

Une vente d'herbe a été autorisée dans les conditions suivantes :

Exploitant	Parcelle	Superficie	Utilisation	Prix
M. Judaël BOURGAULT	C955	1ha 67a 81ca	Récolte d'herbe sur pied	168 € (100 €/ha)

- Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles pour 2015/2016 :

Une participation financière aux charges de fonctionnement des écoles maternelle et primaire publiques est sollicitée, après négociation avec les communes concernées, pour l'année scolaire 2015/2016 aux conditions suivantes :

- * 1 209.88 € par élève en maternelle,
- * 412.27 € par élève en primaire.

- CRENNES SUR FRAUBEE : 6 élèves en maternelle et 13 élèves en primaire
- VILLEPAIL : 4 élèves en primaire
- HARDANGES : 1 élève en maternelle et 3 élèves en primaire

III - AFFAIRES SOCIALES

- Modalités de fonctionnement de l'Accueil périscolaire Lilas Plage pour 2016/2017 :

Les modalités de fonctionnement et les tarifs de l'Accueil périscolaire Lilas Plage sont reconduits pour l'année scolaire 2016/2017 à l'identique de l'année scolaire 2015/2016 à l'exception des tarifs pour les enfants des communes extérieures non conventionnées dont les tarifs ont été répartis en fonction du quotient familial suite à une demande de la CAF comme suit :

QUOTIENT FAMILIAL				TARIFS À LA DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS	TARIFS À LA DEMI-JOURNÉE SANS REPAS	TARIFS REPAS applicables aux élèves de MATERNELLE	TARIFS REPAS applicables aux élèves de PRIMAIRE		
Inférieur	ou égal	à	599.99	8.00 €	6.00 €	3.15 €	3.65 €		
	de		600.00	à	900.00	8.25 €	6.25 €	3.35 €	3.85 €
Supérieur		à	900.00	8.50 €	6.50 €	3.55 €	4.05 €		

III- QUESTIONS DIVERSES

- Informations diverses :

* Rappel de l'inauguration de la voie de contournement le samedi 28 mai 2016 à 11h.

* Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal le mardi 24 mai à 20h30 à la salle polyvalente de VILLAINES LA JUHEL.

Le Conseil Municipal a également :

⇒ Retenu l'offre de l'entreprise SARL POIRIER LETEMPLIER pour l'achat d'une tondeuse mulching pour un montant de **23 900 € H.T.**

⇒ Autorisé l'encaissement des participations financières versées par les différents partenaires dans le cadre de la manifestation des Boucles de la Mayenne.

⇒ Reconduit pour l'année scolaire 2016/2017 les tarifs de la garderie périscolaire à l'identique de l'année scolaire 2015/2016.

⇒ Reconduit pour l'année scolaire 2016/2017 les tarifs de la cantine scolaire municipale à l'identique de l'année scolaire 2015/2016 sauf pour les agents communaux dont le prix est fixé à **2.80 €**.

⇒ Reconduit pour l'année scolaire 2016/2017 la gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

⇒ Reconduit la convention avec la C.C.M.A. pour la fourniture et le service des repas servis par la commune dans le cadre de l'ALSH Vacances et fixé le prix du repas à **4.00 €** pour la période **du 01 septembre 2016 au 31 août 2017.**

❧ DÉCISIONS DU MAIRE ❧

- **Droit de préemption urbain :**

La commune a décidé de renoncer à l'exercice du droit de préemption urbain pour les parcelles cadastrées :

- **Section AC n°815, 817 et 820 - 1 bis rue Gaston RAMON.**

❧ INFORMATIONS ❧

- **Conseil municipal :**

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- **le lundi 27 juin,**
- **le lundi 05 septembre,**
- **le lundi 17 octobre,**
- **le lundi 28 novembre,**
- **le lundi 12 décembre si besoin.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En mairie, le 27/05/2016
Le Maire
Daniel LENOIR

